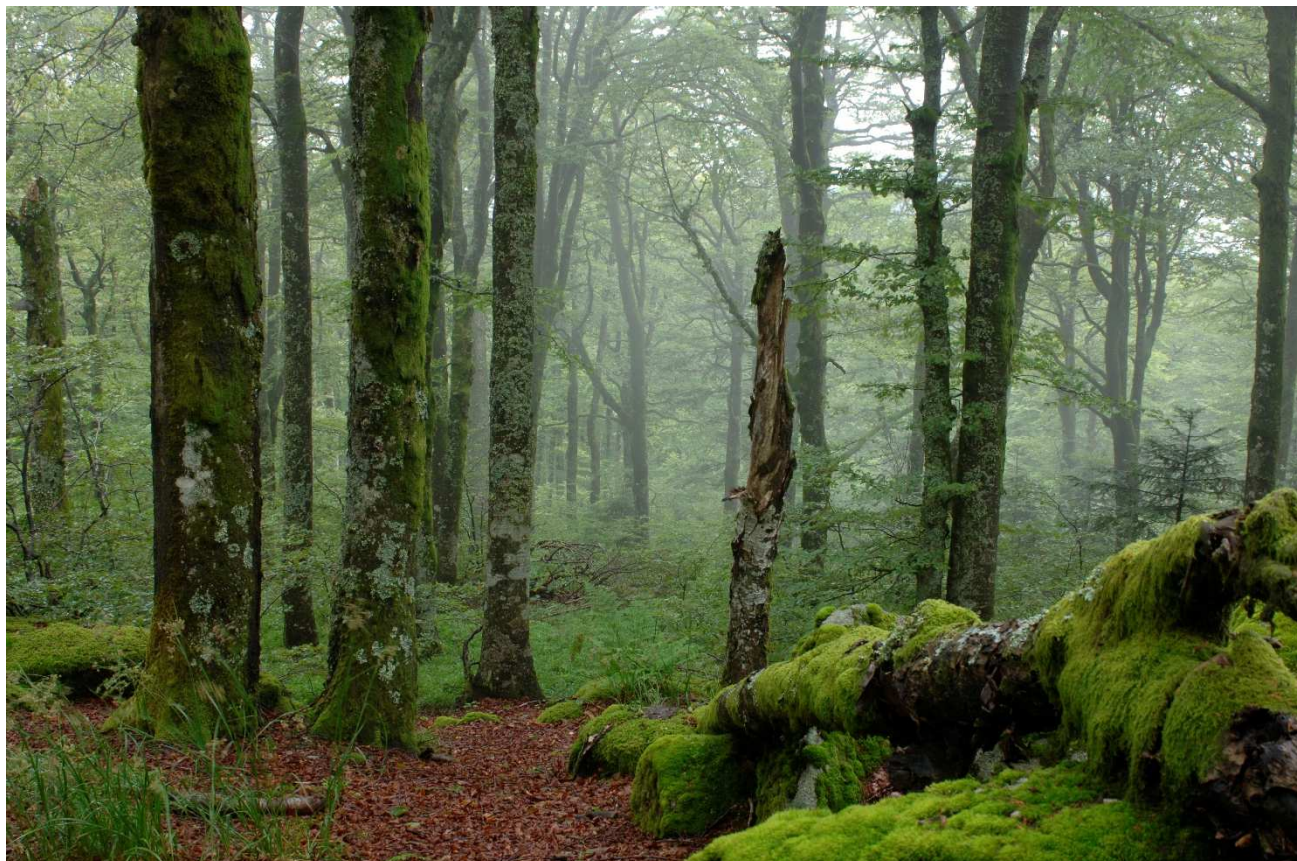




Réserve Naturelle Nationale BALLONS COMTOIS



Evaluation administrative à mi-parcours du plan de gestion 2015 – 2024



Préambule

Pour mémoire, la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois (RNBC) a été créée en 2002 sur une surface de 2260 ha à cheval sur les départements de la Haute Saône, du Territoire de Belfort et des Vosges. L'Etat en a confié la gestion en 2003 à l'Office National des Forêt (ONF) et au Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV). Les missions de coopération entre ces deux structures sont définies dans le cadre d'une convention signée avec la Préfecture de Haute-Saône.

1. Contexte

Le second plan de gestion de la RNBC couvre la période 2015-2024. Il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le 11 décembre 2014 et le comité consultatif de la réserve naturelle le 28 janvier 2015.

L'arrêté préfectoral du 14/04/2015, portant approbation de ce plan de gestion précise que « la réalisation des opérations et l'atteinte des objectifs feront l'objet d'une évaluation par les gestionnaires au bout de 5 ans. Le plan de gestion sera, le cas échéant, modifié selon les résultats de cette évaluation. L'échéancier des opérations 2020-2024 sera précisé et le plan de gestion fera l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral pour cette durée. »

Outre cet aspect réglementaire, il est intéressant pour les gestionnaires de la réserve naturelle de faire le point sur l'avancement du plan de gestion en fonction des priorités, notamment pour ajuster si nécessaire l'affectation des moyens financiers et humains.

2. Méthodologie

Cette évaluation administrative a été réalisée de manière conjointe entre les 2 organismes gestionnaires de la RNBC. Ce travail s'est appuyé sur les 5 rapports d'activité réalisés entre 2015 et 2019, validés annuellement par le comité consultatif de la réserve naturelle.

Pour chaque action, les points suivants sont présentés sous forme de tableau :

- Un taux de réalisation sur une échelle à 5 niveaux (0% à 25%, 25% à 50%, 50 à 75%, 75 à 100% et 100%). Le niveau est évalué sur la durée de 10 ans. Exemple, une action notée « réalisée à 100% » est terminée pour la durée du plan de gestion ; une action notée « réalisée à 0-25% » a été tout juste commencée pendant la première partie du plan entre 2015 et 2019 ;
- Un court descriptif des actions menées au cours des 5 années ; il a pour but de faire ressortir les faits marquants ;
- Un commentaire qui explique souvent le taux de réalisation ;
- Les perspectives proposées pour 2020-2024 ;

De cette évaluation peut découler des changements dans les actions : reformulation, changement de priorité, identification de contraintes supplémentaires à la réalisation, modification du temps à passer sur cette mission ou des budgets à affecter à l'opération, et éventuellement ajout ou suppression d'actions... Enfin, un nouvel échéancier de travail est proposé en fin de document.

A noter que les enjeux et les objectifs à moyen (OMT) et long terme (OLT) de la réserve naturelle n'ont pas vocation à être évalués ni à évoluer à mi-parcours. C'est un travail à part entière qui sera mené en fin de plan de gestion en 2024.

3. Evaluation de l'avancement des opérations de 2015-2019 et perspectives 2020-2024

➤ [EVALUATION PAR OLT](#)

3.1 Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à fortes valeurs patrimoniales

Objectifs et Actions		Priorité	Evaluation administrative à 5 ans de l'opération						actions menées	commentaires	perspectives 2020-2024	nouvelle priorité
			Taux de réalisation de l'opération									
OLT 1	Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à forte valeur patrimoniale (flore, faune, fonge)											
OMT 11	Suivre et préserver les espèces rares et/ou menacées en cohérence avec leur aire de présence sur le massif vosgien (hors grand tétras)											
111	Réaliser les suivis des papillons de jour sur le Rossely et le Ballon de Servance et des espèces remarquables d'odonates et d'orthoptères	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Initiation d'un suivi sur les exuvies d'odonates sur les tourbières du Rossely, Bravouse et grande goutte/rond trou	Manque de compétences des gestionnaires pour mettre en œuvre le suivi sur les papillons de jours et orthoptères	Maintien de la priorité 1 : Il faudrait valoriser le travail engagé sur les odonates et trouver les compétences pour les autres groupes	1	
112	Mener des prospections, inventaires ou suivis sur les espèces d'oiseaux patrimoniales de la réserve naturelle	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Prospections sur les espèces prairiales réalisées au Ballon de Servance (Stage en 2015 pour l'écriture du plan de gestion du Ballon de Servance) Inventaires chouettes réalisés (stage 2018 sur l'ensemble des circuits) et inventaires annuels Début des prospections ciblées sur la gélinotte des bois en 2019	Manque de temps pour le suivi faucon pèlerin Manque temps pour la recherche de loge de pic noir	Basculer en priorité 1 : Il semble pertinent de maintenir un niveau élevé de pression de prospection à minima pour la Gelinotte et les chouettes d'altitude.	1	
113	Réaliser le suivi et assurer la préservation des 4 espèces végétales suivantes : Lycopode des Alpes, Lycopode inondé, Polystic de Braun, Orchis blanchâtre	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Suivi effectué pour les lycopodes avec le CBNFC; mais travail de réflexion en cours sur la méthode de suivi. Etat initial réalisé pour P. braunii et P. albidum	Besoin de renfort pour le suivi de P. braunii	Maintien de la priorité 1 : Pertinence du suivi orchidée à redéfinir avec des spécialistes; le suivi des lycopodes doit être amélioré; le suivi de P Braunii est important en lien avec les densités de chamois	1	
114	Répertorier les stations des 7 espèces végétales de niveau 2 et appliquer une gestion qui leur est favorable	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Toutes les observations de terrain sur les espèces sont intégrées dans la base de donnée SERENA et une gestion favorable est appliquée	/	Maintien de la priorité 2 : il faut vérifier les données anciennes de grassette vulgaire, étudier l'écologie du Botryche lunaire au Ballon de Servance. Ajout de la camarine noire (empetrum nigrum) au niveau 2 : la retrouver, et évaluer son état de conservation	2	
OMT 12	Assurer une gestion conservatoire des chaumes, plains et prairies											
121	Suivre l'évolution de la végétation des milieux prairiaux	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	2015 : Ballon de Servance, Query, Plain des Bœufs 2018 : Ballon de Servance, Query	Manque de temps pour réaliser tous les suivis tous les 3 ans	Maintien de la priorité 1 : Il est prioritaire de mener les relevés sur le Beurey en lien avec l'action 124 dès 2020. Réalisation d'un rapport intégrant l'interprétation des résultats des 4 sites en 2021	1	
122	Elaborer et mettre en œuvre un document de gestion conservatoire du site du Ballon de Servance	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	3/4 des actions prévues dans le plan de gestion sont engagées Gros travail réalisé et à venir sur le maintien de l'ouverture du milieu et sur la maîtrise de la fréquentation	Bonne mise en œuvre du plan de gestion	Maintien de la priorité 1 : Point de vigilance sur le suivi des espèces en lien avec l'action 111	1	
123	Continuer la prospection faunistique, fongique et floristique sur l'ensemble des chaumes, plains et prairies, pour, le cas échéant, adapter la gestion	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Prospections réalisées avec SHNPM, CBL, OPIE	/	Maintien priorité 3 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de cette action	3	
124	Mettre en œuvre une gestion pastorale et/ou des actions de génie écologique permettant le maintien de l'ouverture des chaumes, plains ou prairies	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Query et Ballon de Servance : opérations de génie écologique réalisées et à venir. Mise en œuvre de la gestion pastorale Plain des Bœufs : changement d'agriculteur, pâturage ovin à partir de 2019 Beurey : opération de génie écologique en 2016-2017, absence de pâturage en 2015, 2018 et 2019	Difficultés d'accès et d'alimentation en eau au Beurey : question de la possibilité du maintien d'un agriculteur sur le site	Maintien de la priorité 1 : La question du pâturage du Beurey est importante; il va falloir recueillir des avis techniques et réglementaires rapidement, et trouver des solutions si on ne veut pas perdre cet espace ouvert.	1	
OMT 13	Assurer une gestion conservatoire des milieux tourbeux et de leur bassin versant											
131	Mettre en œuvre et renouveler le plan de gestion des tourbières du Rossely	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Mise en œuvre du plan de gestion à environ 75% (suivi photo, relevé des sondes...), avec un déficit sur l'objectif d'amélioration de la connaissance.	Manque de compétences et de temps pour l'objectif "amélioration de la connaissance". Le document est échu depuis fin 2018. Aucune réflexion pour le moment sur la suite à mettre en œuvre.	Maintien de la priorité 1 : Mener un état des lieux faune/flore et traiter les données des sondes piézométriques; Renouvellement du plan de gestion à engager entre 2020 et 2024	1	
132	Suivre l'évolution des habitats tourbeux d'intérêt communautaire prioritaire	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Suivi mis en place par le CBNFC en 2018 (financement étude et travaux DREAL BFC)	/	Action terminée pour ce plan. Nouvelle mise en œuvre du suivi à programmer en 2028		
133	Continuer la prospection faunistique, fongique et floristique sur l'ensemble des sites tourbeux pour, le cas échéant, adapter la gestion	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Prospections SMPM, OPIE, CBNFC, université FC	Ces prospections se font souvent à l'opportunité des études mises en place ailleurs sur la réserve, ou à l'opportunité des rencontres. Beaucoup de chose ont été faites en matière faunistique floristique sur les sites connus.	Maintien de la priorité 2 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de cette action, en lien avec l'action 134	2	
134	Mener des actions de gestion des sites tourbeux en fonction de leur évolution et de l'amélioration de la connaissance	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Rond trou et grande goutte : travaux de coupe d'épicias et débardage cheval; Amélioration de la cartographie des zones tourbeuses (CEN FC, université FC) Maintien de la non intervention sur l'ensemble des sites tourbeux	Les travaux sont souvent menés en fonction de la disponibilité des crédits; l'évolution de la strate ligneuse sur certains sites (Bravouse, Rossely, tourbières du Ballon de Servance) pose question et mérite une attention plus importante que sur la première partie du plan.	Passage en priorité 1 : en s'appuyant sur la récente mise à jour des sites tourbeux réalisée par le CEN FC, nécessité d'une synthèse des nouveaux enjeux pour la RN, pour envisager des travaux à court et moyen terme. Par ailleurs, travail similaire à entreprendre dans le 88 sur la chaume du Ballon de Servance pour affiner cette cartographie des zones tourbeuses à l'échelle de la RNBC.	1	

L'**OLT 1** est l'objectif possédant le plus d'actions en priorité 1. On distingue 2 grands types d'opérations, étroitement liées :

- Les suivis et inventaires scientifiques sur les habitats et les espèces faunistiques, floristiques et fongiques à forts enjeux : si les habitats prairiaux et tourbeux sont bien suivis (notamment les habitats d'intérêt communautaire prioritaire), ces 5 années n'ont pas permis de répondre à toutes les attentes en matière de suivis sur les espèces patrimoniales, par manque de temps et parfois de compétences. Les suivis sont lancés sur les odonates, certaines espèces d'oiseaux et les 4 espèces végétales prioritaires. Ils restent à mettre en place pour les papillons de jours, orthoptères et certains oiseaux. Une externalisation de certaines études ou suivi pourrait pallier au manque de compétence sous réserve de financement disponible.

- La gestion conservatoire des habitats prairiaux et tourbeux : le Ballon de Servance (76 ha) et les tourbières du Rossely (11 ha) possèdent leur propre plan de gestion, et leurs degrés de réalisation sont bons (supérieurs ou égaux à 75%). En ce qui concerne les tourbières du Rossely, un nouveau plan sera à réécrire entre 2020 et 2024. En ce qui concerne les autres sites tourbeux (quelques ha sur la RNBC), les principaux questionnements tournent autour de la fonctionnalité hydraulique et de la fermeture du milieu par les ligneux : une analyse succincte de plusieurs microsites (d'une surface inférieure à 1 ha) pourrait conduire à des travaux sur ces 2 thématiques dans les 5 années à venir.

➤ **EVOLUTION :**

Action 112 : passage en priorité 1 au lieu de 2 et **Action 134** : passage en priorité 1 au lieu de 3. La finalité étant d'afficher plus de temps dans l'échéancier de travail pour ces actions.

➤ **POINT DE VIGILANCE :**

Action 124 et la prairie du Beurey : site très isolé, piste d'accès qui se dégrade, aucun aménagement pour l'abreuvement, clôture très vieillissante, tous les ingrédients sont réunis pour perdre définitivement l'agriculteur en place. Au vu de la difficulté à retrouver un agriculteur (expérience du plain des Bœufs), il convient de se poser des questions sur ce site, en lien avec la faible ressource en eau et à l'isolement du site. Les avis d'experts et la recherche de financement sont indispensables pour faire avancer ce dossier.

➤ **OBSERVATION**

Action 132 terminée pour la durée de ce plan. Une veille sur le dispositif de suivi est toutefois à prévoir (s'assurer que les poteaux, plaquettes restent bien en place...).

3.2 – Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier

Objectifs et Actions	Priorité	Evaluation administrative à 5 ans de l'opération						nouvelle priorité				
		Taux de réalisation de l'opération										
								actions menées	commentaires	perspectives 2020-2024		
OLT 2	Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier											
OMT 21	Favoriser, sur l'ensemble du massif forestier, la représentation des stades sylvigénétiques terminaux ou des arbres à forte valeur écologique											
211	Négocier, si nécessaire, avec les propriétaires et leurs gestionnaires, les niveaux de maintien de bois mort et d'arbres à forte valeur écologique	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Le message est systématiquement passé lors des révisions des aménagements et plans simples de gestion, de la préparation des martelages, et des martelages	Etre vigilants aux futures révisions d'aménagements et PSG.	Maintien en priorité 2 : c'est un sujet du quotidien en lien avec plusieurs autres actions de l'OLT 2	2	
212	Mettre en place des îlots de sénescence	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Propositions d'îlots sur la forêt communale de Lepuix et forêt privée Sailley, sans aboutissement pour le moment; Prospection faite pour forêt privée Tournier mais pour le moment sans proposition concrète possible.	Aucune proposition n'a été faite sur la forêt privée Choffé par manque de temps essentiellement.	Maintien en priorité 2 : les gestionnaires doivent rester force de proposition sur ces contrats (auprès de l'animateur du site) pour qu'ils puissent aboutir Pour la suite : Travailler à des îlots en forêt privée Choffé, et réétudier sur la forêt communale de Lepuix et forêt privée Tournier	2	
OMT 22	Appliquer une sylviculture favorable à la biodiversité											
221	Elaborer des consignes et échanger sur les techniques d'exploitation en amont du martelage de manière collégiale	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Forêts domaniales : action mise en place systématiquement (groupe expert) Forêts communales : échanges réguliers entre gestionnaires et forestiers ONF Forêts privées : pas de préparation de martelage (simple participation) mais souvent peu d'activité sur ces forêts	Toutes les parcelles passées en martelage/coupe en 5 ans ont fait l'objet de discussions avec les gestionnaires	Maintien en priorité 1 : cette action demande une veille attentive pour ne pas rater d'activité en forêt privée notamment	1	
222	Porter à la connaissance des propriétaires et de leurs gestionnaires, les enjeux environnementaux et la réglementation sur les parcelles prévues en coupe	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Toutes les informations ont été données et prises en compte sur les parcelles passant en coupe	Travail de veille permanent facilité par la bonne tenue de SERENA	Maintien en priorité 1 : cette action demande une veille attentive pour ne pas rater d'activité en forêt privée	1	
223	S'impliquer à chaque révision des plans d'aménagement forestier et plans simples de gestion pour une cohérence avec le plan de gestion de la réserve	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Association des gestionnaires à l'ensemble des révisions menées en forêts communales et privées sur ces 5 années	Difficile pour les gestionnaires d'être intégré dans les phases de décision lors de l'écriture. Ils donnent leur avis plutôt en fin de validation.	Maintien en priorité 1 : d'ici à la fin du plan de gestion deux gros dossiers sont à suivre en domaniale (Saint Antoine, Ballon d'Alsace). Une veille active est nécessaire pour ne pas rater une révision en forêt privée de la goutte du Lys	1	
OMT 23	Suivre l'état de conservation des habitats forestiers											
231	Mettre en œuvre le 2ème passage du protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	2018 et 2019 : grosse activité avec 124 placettes réalisées en réserve intégrale	Activité très chronophage pour les gestionnaires si absence de financements complémentaires	Maintien en priorité 1 : le deuxième cycle doit être réalisé en forêt gérée, sur 2020 (recherche et mise en place en forêt privée de 143 placettes) et 2021 (pour l'inventaire)	1	
232	Améliorer la connaissance des habitats forestiers marginaux d'intérêt communautaire prioritaire (Tiliaies érabliées, ripisylves, éboulis boisés...)	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Action non réalisée à ce jour	Cette action paraît compliquée à mettre en œuvre sur ce plan de gestion	Maintien en priorité 3 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de cette action (étude interne ONF?)	3	
233	Evaluer l'effet réserve naturelle en comparant les résultats de la réserve naturelle des Ballons Comtois avec ceux hors réserve	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Stage en 2019 sur les arbres bio relevés lors des martelages dans et hors réserve naturelle	Les révisions d'aménagement de Saint Antoine ou du Ballon d'Alsace seront peut être l'occasion de mettre en évidence des tendances. Possibilité de faire des comparaisons entre les sites qui ont mis en place le PSDRE.	Maintien en priorité 3 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement ou de stagiaire pour la mise en œuvre de cette action (Projet de travail avec l'université de Montbéliard sur les effets de la fauche tardive le long de la RD16)	3	
OMT 24	Minimiser les impacts des infrastructures et des activités humaines existantes par un entretien et une utilisation cohérents avec les objectifs de la réserve naturelle											
241	Encadrer l'utilisation et l'entretien des infrastructures humaines existantes (refuges, ligne EDF, TDF, RD 16...)	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Cadrage pour l'entretien courant de l'antenne TDF, refuge de la Grande Goutte, et de l'infrastructure militaire Autorisation ponctuelles pour les refuges du Querty du Haut et Sailley, ligne EDF...	Le cadrage pour le refuge Sailley n'a pas pu aboutir pour le moment; mais des discussions ont été engagées	Maintien en priorité 2 : Nécessité de suivre la mise en œuvre des différents cadres, et de mettre à jour certains arrêtés d'entretien des infrastructures; Faire aboutir le cadrage du refuge sailley pour avoir un interlocuteur officiel	2	
242	Recenser et le cas échéant lutter contre les espèces invasives	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Toutes les stations connues sont répertoriées sous SIG La lutte est menée sur l'ensemble des stations de balsamine chaque année. Concernant la renouée du Japon dans la parcelle 102 en FD Saint Antoine, aucune lutte n'a pu être mise en œuvre pour l'instant, mais le secteur a été évité dans le cadre de l'exploitation forestière en 2019	Renforcer la sensibilisation des acteurs sur le sujet	Maintien en priorité 1 : cette action demande une veille active; le cas de la renouée en FD de Saint Antoine doit être traité sans tarder	1	

L'OLT 2 est le pendant de l'OLT 1 pour les écosystèmes forestiers. Le suivi scientifique du milieu forestier est assuré via le Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF). Ce plan de gestion est concerné par la mise en œuvre du second passage de ce protocole. La moitié de ce travail a été fait sur la première partie du plan de gestion, l'autre moitié sera faite en 2020 et 2021.

Les autres opérations prioritaires sur cet OLT sont en lien avec l'application de mesures favorables à la biodiversité forestière, ceci dans les forêts domaniales, communales et privées et à tous les niveaux : documents d'aménagements forestiers, plan simple de gestion, préparation des martelages, martelages, encadrement de l'utilisation et l'entretien des infrastructures humaines existantes... Les gestionnaires disposent dans certains cas d'outils réglementaires tels que le décret de la RNBC, les arrêtés préfectoraux pris en compléments, les conventions de gestion, les concessions ONF... Mais ils doivent le plus souvent négocier directement avec les propriétaires la bonne prise en compte des enjeux environnementaux en parallèle aux (forts) enjeux économiques. Pour cela, ils disposent d'une base de données faune flore fonge (Serenia) à jour, de leviers financiers via Natura 2000 (îlots de sénescences) et s'impliquent directement comme pour la lutte contre les espèces invasives.

Pour la seconde partie du plan de gestion, il est proposé de poursuivre en ce sens, sans modifications majeures. Cependant, les crises sanitaires qui frappent années après années les grandes régions forestières Bourgogne Franche-Comté et Grand Est, sur les essences comme l'Epicéa, le Frêne ou le Hêtre, risquent d'impacter la réserve naturelle et la sylviculture mise en œuvre. Les conséquences de ces futurs changements sont difficiles à mesurer pour le moment. La RNBC pourrait d'ailleurs servir de territoire d'expérimentation en matière de régénération naturelle.

➤ **EVOLUTION :**

Aucun changement de priorité

➤ **POINT DE VIGILANCE :**

Action 231 : l'échéancier du plan de gestion prévoyait pour cette action 80 jours de travail pour 2018 & 2019. En réalité, le temps passé à l'inventaire des 125 placettes en forêt non gérée est de l'ordre de 220 jours (préparation, inventaire de terrain, vérifications des données, gestion du matériel). A défaut de budget pour financer du personnel supplémentaire sur cette mission, l'échéancier de la période 2020-2024 devra intégrer ce besoin conséquent en temps de travail pour les deux personnels réserve.

➤ **OBSERVATION**

Les actions en priorité 3 types 232 ou 233 se verront peu de temps de travail attribué. Elles sont considérées comme « en sommeil » sauf opportunité.

3.3 – Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois, en tant que noyau vosgien de population

Objectifs et Actions	Priorité	Evaluation administrative à 5 ans de l'opération						nouvelle priorité			
		Taux de réalisation de l'opération							actions menées	commentaires	perspectives 2020-2024
OLT3	Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois, en tant que noyau vosgien de population										
OMT 31	Assurer la quiétude des zones vitales										
311	Obtenir, le plus souvent possible, l'application de la période de quiétude (15 décembre- 14 juillet)	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	A l'opportunité de l'écriture des documents : dans toutes les activités forestière et de gestion des infrastructures l'application de la période de quiétude est respectée	Cette période d'inactivité est bien encadrée dans l'activité sylvicole notamment; elle a été intégrée dans de nombreux documents réglementaires ou de gestion	Basculer en priorité 2 : cette action demande une veille attentive en lien avec l'action 423	2
312	Adapter l'activité de chasse aux enjeux de quiétude	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Relance de la démarche de l'arrêté préfectoral "circulation véhicule à moteur chasse" en début de plan; mais malheureusement non abouti à cause de petits points de blocage en forêt communale	Action chronophage pour peu de résultats. Peu de temps disponible en 2018 et 2019 sur cette action	Maintien en priorité 1 : il faut faire aboutir un document au plus vite car la situation se dégrade	1
OMT 32	Préserver et améliorer des habitats (potentiellement) favorables										
321	Accompagner la mise en œuvre d'une sylviculture favorable au grand tétras sur l'ensemble de la réserve naturelle	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Action mise en œuvre à travers l'action 221	Le guide de sylviculture "des forêts pour le Grand Tétras" est bien intégré à l'ONF. Un travail d'information reste à faire avec les propriétaires privés	Basculer en priorité 2: cette action demande une veille attentive pour ne pas rater d'activité en forêt privée	2
322	Réaliser des actions d'amélioration de l'habitat des tétraonidés	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	2 zones de travaux spécifiques : Ballon de Servance, zone ouest en 2015 et Beurey en 2016-2017, ont été mis en œuvre	Evaluation sur la base d'une périodicité des travaux de 2 à 3 ans	Maintien en priorité 2 : cette action est mis en œuvre en fonction des opportunités financières et en lien souvent avec des actions des OMT 12 ou 13	2
OMT 33	Connaître et suivre l'espèce et son habitat										
331	Suivre annuellement la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Suivi hivernal par la recherche d'indices mis en place tous les ans, complété par un suivi photo	Recherche chronophage pour très peu de résultats, nécessité de réaliser les sorties également au bénéfice d'autres espèces (gémotte, chouette, faucon pèlerin)	Basculer en priorité 2 : sans arrêter la mise en œuvre du suivi, il est proposé de diminuer le nombre de jours affectés à cette opération, au profit de l'action 112	2
332	Evaluer la qualité de l'habitat d'espèce du grand tétras à l'échelle de l'ensemble de la réserve naturelle	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Cette action était programmée à la fin du plan de gestion	La question de l'habitat de référence du grand tétras dans le massif vosgien se pose.... Plusieurs spécialistes estiment qu'il est inconnu à ce jour	Basculer en priorité 3 : il faudra voir en fin de plan ce que propose les spécialistes de l'espèce; les protocoles utilisés en 2013 et 2014 seront-ils encore validés par tous ?	3

Cet **OLT 3** est spécifique à l'espèce Grand Tétras. Les derniers comptages à l'échelle du massif vosgien aboutissent à une estimation de moins de 50 individus. Pour mémoire, le Groupe Tétras Vosges (GTV) affichait une population autour de 135 à 150 individus en 2010 (Cf. plan de gestion). Cette baisse inexorable, couplée à des indices d'homogénéité génétique et de consanguinité, rend la population en danger critique d'extinction à très court terme. Dans le massif des Ballons Comtois, comprenant la RNBC et quelques sites favorables en périphérie, la sous-population s'est également effondrée. Les suivis menés par les gestionnaires, l'ONF et le GTV ces 5 dernières années n'ont permis de démontrer la présence que de quelques individus erratiques, et aucune reproduction avérée.

Paradoxalement, les actions menées en faveur de l'espèce sur la réserve naturelle sont nombreuses : la période de quiétude, du 15 décembre au 14 juillet, sur toutes les activités humaines est appliquée (pas d'action de sylviculture ni de travaux publics et privés, interdiction de sortie de sentiers en lien avec l'action 411 etc...), la gestion sylvicole respecte le guide de sylviculture en faveur du grand tétras et plusieurs actions spécifiques d'amélioration de l'habitat ont été menées. Le manque de temps n'a pas permis pour l'instant d'avancer sur la rationalisation de l'utilisation des véhicules à moteur dans le monde de la chasse, et des moyens financiers plus importants auraient permis d'améliorer une plus grande surface d'habitats (entretien/création de clairières notamment) en faveur de l'espèce.

➤ **EVOLUTION :**

Il est proposé de ne pas remettre en question cet objectif à long terme pour le moment, les mesures de gestion et protection prises en faveur du grand tétras étant bénéfiques à d'autres espèces.

En revanche, certaines actions demandent une veille plutôt qu'une intervention active de la part des gestionnaires : **actions 311 & 321**, passage en priorité 2 au lieu de 1.

De la même façon, la mise en œuvre du suivi annuel ciblé pour cette espèce ne mérite peut-être plus l'affectation d'autant de jour de travail : **action 331**, passage en priorité 2 au lieu de 1 ; l'idée est de pouvoir libérer du temps pour d'autres espèces toutes aussi importantes.

Pour l'action 332, les experts du massif vosgien pour le grand tétras ne semblent pas d'accord sur la définition d'un habitat de qualité pour cette espèce. A moins d'un consensus au cours des 5 prochaines années, cette action ne pourra pas être mise en œuvre d'où son passage en priorité 3 au lieu de 2.

➤ **POINT DE VIGILANCE :**

Une étude est réalisée dans le cadre du Plan National d'Action (PNA) grand tétras, sous maîtrise d'ouvrage PNRBV. Elle porte sur la faisabilité d'un programme de translocation d'oiseaux visant à renforcer la diversité génétique de la population vosgienne. Le projet doit contribuer à la pérennité de la population à court et moyen terme. Les gestionnaires de la RNBC ne manqueront pas de suivre les travaux à travers **l'action 331** et, suivant les conclusions, de positionner la RNBC en site pilote.

3.4 Maitriser la fréquentation

Objectifs et Actions	Priorité	Evaluation administrative à 5 ans de l'opération						nouvelle priorité			
		Taux de réalisation de l'opération									
							actions menées	commentaires	perspectives 2020-2024		
OLT4	Maitriser la fréquentation										
OMT 41	Etablir et actualiser la politique d'accueil sur le massif des Ballons Comtois										
411	Réactualiser et mettre en œuvre le schéma d'organisation des fréquentations non motorisées et rationaliser la circulation des véhicules à moteur	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Réactualisation de l'arrêté fin 2018 avec agrandissement des zones de quiétude et fermetures/modifications de plusieurs sentiers	Beaucoup de pression apportée par des projets de nouveaux balisages notamment VTT, raquette, trail... autour des sites touristiques (planche des belles filles, Ballon d'Alsace)	Maintien en priorité 1 : cette action demande une veille attentive pour se situer en amont des discussions des projets d'aménagements; Faire procéder au débalisage physique de certains sentiers qui ne sont plus dans l'arrêté de 2018 Ne pas accepter de nouveau balisage, y compris sur sentiers déjà balisés	1
412	Définir et mettre en œuvre un cahier des charges pour l'organisation des manifestations sportives	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Arrêté préfectoral pris en janvier 2017 avec diffusion puis mise en œuvre;	Beaucoup de temps passé par les gestionnaires à transmettre les consignes du cahier des charges; cette action est toujours très chronophage en lien avec l'action 423	Maintien en priorité 1 : il conviendrait de faire des rappels réguliers aux préfetures et de repérer les nouveaux organisateurs pour leur transmettre ce cahier des charges	1
413	Accompagner les projets favorisant la fixation du public à la périphérie de la réserve naturelle	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Contributions à l'Opération Grand Site du Ballon d'Alsace en lien avec le PNRBV; Suivi des aménagements touristiques de la Planche des belles filles sur et autour de la réserve naturelle en lien avec le nouveau gestionnaire du site	Plusieurs changements dans les gestionnaires des sites touristiques compliquent la mise en œuvre de cette action.	Maintien en priorité 2 : cette action demande une veille attentive pour ne pas rater d'aménagements nouveaux	2
OMT 42	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle										
421	Définir une politique pénale, en collaboration avec l'ensemble des services de police et de justice	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	La ligne de conduite en matière de politique pénale est claire sur la RNBC	Pas de contact direct entre gestionnaires et les procureurs, mais par le biais des référents police de chaque structure.	Basculer en priorité 2 : maintenir une veille attentive sur le sujet en lien avec les référents police de chaque structure	2
422	Elaborer et mettre en œuvre un programme annuel de surveillance	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Une vingtaine de tournée de surveillance par an menées spécifiquement par les 2 structures gestionnaires	Tendance à la baisse du fait de la baisse des crédits attribués à cette mission.	Maintien en priorité 1 : maintenir un niveau suffisant de surveillance sous réserve de financement	1
423	Veiller à l'application des textes réglementaires en vigueur sur le territoire de la réserve naturelle et les actualiser si nécessaire	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	L'ensemble des textes réglementaires font l'objet d'un suivi très régulier, et de rappels permanents auprès des utilisateurs Mise en place d'un formulaire de demande d'autorisation standardisé pour les demandes au comité consultatif	Action très chronophage du fait de la multiplicité des acteurs. Le temps de travail de cette action a été sous-évalué dans la première partie de ce plan.	Maintien en priorité 1 : cette action est vaste et recoupe de nombreuses autres actions; il faut mieux évaluer le temps de travail dans l'échéancier des 5 ans à venir	1

Les actions constitutives de cet **OLT 4** sont bien avancées en lien avec un temps passé conséquent (environ un quart de temps en plus que celui fixé dans le prévisionnel) sur la première moitié du plan. Deux arrêtés préfectoraux complémentaires au décret ont été pris. L'un fixe un cadre nouveau aux manifestations sportives, l'autre est une réactualisation du schéma des fréquentations de la RNBC. Ce dernier acte un certain nombre de changements positifs, en particulier le débalisage de certains sentiers passant dans des secteurs sensibles et l'instauration de 2 « zones de protection renforcées », interdites au public toute l'année, à hauteur de 165 ha (dont 150 ha d'un seul tenant) ce qui en fait la zone de quiétude « intégrale » la plus vaste du massif vosgien. Même si ces deux actions sont bien avancées, la nécessité de leur mise en œuvre annuelle ne permet pas d'afficher un taux de réalisation de 100%.

En matière de police de l'environnement, en accord avec les 3 procureurs de la république concernés par la RNBC, il est demandé à l'ensemble des agents en charge de la surveillance de mener une application stricte des textes. Ils ont fait cesser systématiquement chaque infraction constatée et ont procédé à plus d'une cinquantaine de verbalisation en 5 ans. Par ailleurs, l'action la plus chronophage pour les gestionnaires est de veiller à l'application « au quotidien » du décret de création de la RNBC, des 10 arrêtés préfectoraux complémentaires et plusieurs conventions de gestion. Une veille juridique et administrative de ces textes est assurée et ils sont actualisés le cas échéant.

En ce qui concerne les 5 prochaines années, c'est une poursuite de la politique pénale actuelle qui est prévue, ainsi qu'un important travail de veille sur l'ensemble des textes. Une réévaluation à la hausse du temps affecté à certaines actions, en particulier, pour l'OMT 42, semble indispensable.

➤ **EVOLUTION :**

Action 421 : passage en priorité 2 au lieu de 1 ; depuis l'écriture de ce plan les deux structures gestionnaires se sont organisées en pôle pour cette mission de police déchargeant de fait les deux personnels réserve d'un lien direct avec les services de police et de justice.

➤ **POINT DE VIGILANCE :**

Action 411 : Les pressions pour faire évoluer l'offre touristique sur le massif de la RNBC restent fortes. Chaque année, de nouvelles promotions proposent des itinéraires de randonnées (pédestres, cyclo, VTT, autres) dans la RNBC. Des demandes de nouveaux balisages et de nouveaux usages, remontent presque chaque année aux gestionnaires puis au comité consultatif. Tout ceci conduit à une augmentation substantielle de la fréquentation du site jusqu'alors relativement préservé (en comparaison au reste du massif vosgien). En lien avec l'action 411, les gestionnaires de la réserve aspirent à un fort soutien de sa tutelle et du comité consultatif dans le but de les aider à contenir ces projets dans des limites raisonnables pour le milieu naturel. L'Opération Grand Site de France porté par le PNRBV (en lien avec l'action 413) peut peut-être apporter des solutions et des moyens.

Action 422 : Depuis la création de la RNBC, la structure ONF est financée spécifiquement pour réaliser des tournées de surveillance dans le périmètre de la RNBC. Les crédits disponibles pour le financement des deux salariés réserves sont relativement constants. Pour pallier à l'inflation, les structures basculent des crédits auparavant dédiés à la surveillance ou à « l'étude et travaux », sur le budget couvrant les frais de « personnel réserve », créant ainsi mécaniquement une baisse de crédits dédiés à ces missions. Cette baisse des crédits dédiés à la mission de surveillance par l'ONF est très marquée ces 5 dernières années. Se pose donc la question du maintien d'un niveau suffisant de surveillance du site et d'application de la politique de police ; Pour cela, les deux « personnels réserve » doivent-ils y consacrer plus de temps au détriment d'autres actions ? Ou d'autres structures de police de l'environnement telle que l'OFB, récemment mis en place, doivent-elles contribuer substantiellement à cette mission ?

3.5 – Connaître le patrimoine naturel et favoriser la recherche fondamentale

Objectifs et Actions		Priorité	Evaluation administrative à 5 ans de l'opération						nouvelle priorité		
			Taux de réalisation de l'opération								
OLT5	Connaître le patrimoine naturel de la réserve & favoriser la recherche fondamentale										
OMT 51	Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle de la réserve naturelle										
511	Mener des inventaires sur au minimum 3 groupes taxonomiques : champignons (y compris lichens), mousses, chiroptères, oiseaux, insectes saproxyliques, papillons de nuit,	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Mousses : Inventaire Ballon de Servance en 2015 (ONF) Champignons : 3 années d'étude en 2017 - 2018 -2019 (SMPM)	Gain sur la connaissance naturaliste très fort par rapport aux financements engagés.	Maintien en priorité 2 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de cette action	2
512	Mener des inventaires permettant d'améliorer la connaissance liée aux cours d'eau	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Budget demandé pour l'année 2018 et refusé Inventaire amphibiens réalisé par le réseau herpéto ONF en 2019 Inventaires des denticulaires par l'AFB en 2019	Poursuite de la collaboration avec l'OFB en 2020.	Passage en priorité 1 : cette action doit permettre d'évaluer la qualité physico chimique de l'eau et l'impact des secheresses et canicules de plus en plus impactantes	1
513	Améliorer la connaissance des habitats non cartographiés dans l'étude CAEI de 2009	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Action non réalisée à ce jour	Manque de compétences.	Maintien en priorité 3 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de cette action ou des lors de rencontres avec des spécialistes	3
514	Accompagner les démarches d'amélioration de la connaissance des espèces et des habitats proposées par toutes structures	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Hétérocères : 2 années d'inventaires en 2018 - 2019 (OPIE FC) Lichens : Inventaires en 2016 et 2017 (BLAM, CBL) Prospection botaniques (SHNPM, botanistes...) Champignons : sorties annuelles SMPM	Hétérocère : poursuite en 2020.	Maintien en priorité 3 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de cette action ou lors des rencontres avec des spécialistes	3
OMT 52	Organiser les données naturalistes et la connaissance										
521	Mettre à jour les bases de données naturalistes et SIG et être moteur dans la récolte des données à l'échelle de la réserve naturelle	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	La base de données Serena est remplie annuellement; SIG mis à jour régulièrement sur parcellaire, périmètre, sentier mais en retard sur les données produites par des organismes extérieurs (études...)	/	Maintien en priorité 1 : la saisie annuelle dans SERENA reste prioritaire Utilisation du nouvel outil "biodiville" du PNRBV pour se remobiliser sur la prise de données sur une liste d'espèces prioritaires (gestionnaires RNN, ONF, autres acteurs)	1
522	Organiser les échanges de données naturalistes avec les différents partenaires	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Reunion avec Sigogne en 2018, en attente de leurs retour pour une requete permettant de faire l'extraction serena	Envoyer aux acteurs qui le demandent une extraction excel de notre base de donnée	Maintien en priorité 2 : les données publiques de notre base sont à la disposition des partenaires	2

Avec des taux de réalisation très variable en fonction des actions, la mise en œuvre des actions de cet **OLT 5** a toutefois permis de faire de belles avancées en matière scientifique. Les actions dédiées à l'amélioration de la connaissance (OMT51) n'étaient pas affichées comme prioritaires à l'échelle de ce plan. Pour autant, les gestionnaires ont fait le choix d'y affecter régulièrement des budgets « étude et travaux réserve ». Ainsi pour des sommes assez faibles (en moyenne 3000 euro/an), les connaissances sur 3 groupes taxonomiques essentiels à la biodiversité forestière, les bryophytes, champignons et lichens ont été largement consolidées en 5 ans. Par ailleurs, les gestionnaires ont également saisi de belles opportunités d'améliorer la connaissance de quelques groupes ciblés d'insectes et de flore vasculaire au gré des rencontres avec des naturalistes locaux.

Les bases de données SIG et Serena sont annuellement tenues à jour, mais des dysfonctionnements d'ordre technique empêchent, pour l'instant, toute diffusion automatique de la donnée naturaliste dans Sigogne.

➤ EVOLUTION :

- **Action 512** : Passage en priorité 1, il semble urgent de mener des inventaires permettant de mettre en évidence l'évolution des qualités physico chimiques de l'eau favorisant ou non le maintien de certaines espèces, en lien avec les épisodes de sécheresse et de canicule ayant fortement impactés les cours d'eau ces dernières années.

- **Action 522** : la définition de cette action mériterait d'être élargie pour y inclure la nécessité de valorisation des richesses naturalistes de la RNBC obtenues lors des suivis et inventaires. Cette valorisation pourrait se faire auprès d'un public scientifique (par l'intermédiaire d'articles scientifiques, d'interventions dans des conférences etc...) ou plus largement auprès du grand public, des élus, du comité consultatif.

➤ POINT DE VIGILANCE :

La bonne dynamique d'amélioration de la connaissance est à entretenir au cours des 5 prochaines années : chiroptères, bryophytes, hétérocères et invertébrés aquatiques sont déjà au programme 2020 ! Les oiseaux spécialisés des milieux prairiaux mériteraient également une attention particulière. Toutefois, en l'état des crédits réserve disponibles, leur utilisation pour l'OMT51 devra être limitée dans la deuxième partie de plan au profit d'autres OLT. L'utilisation d'autres financements serait l'idéal même si leur obtention demande d'y dédier du temps. Et à défaut, il faut miser sur l'attrait du site pour les naturalistes et leur soif de découverte. Pour cela, la diffusion et la valorisation de toutes ces nouvelles connaissances se justifient encore plus.

3.6 – Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve

Objectifs et Actions	Priorité	Evaluation administrative à 5 ans de l'opération						actions menées	commentaires	perspectives 2020-2024	nouvelle priorité
		Taux de réalisation de l'opération									
OLT6	Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve										
OMT 61	Informers les publics de l'existence et des enjeux de la réserve naturelle										
611	Entretien et renforcer la signalétique de la réserve naturelle sur le terrain	1	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Panneau réglementaire et schémas : entretien courant Banderolle/filet ; achat de 15 filets et pose hivernale de 7 filets Panneau chien : une dizaine installée Panneau d'information : pose de 25 panneaux, dont 3 nouveaux et 6 déplacés	La signalétique a bien évoluée sur ces 5 ans et nous semble à un bon niveau pour la lisibilité de la réserve; la pose des panneaux schéma autour des ZPR doit être fait courant 2020.	Maintien en priorité 1 : le volet entretien reste ultra prioritaire ; Une piste d'amélioration a envisager à court terme : la fusion des panneaux chiens et réglementaires	1
612	Faire vivre les outils de communication existants	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Site internet renouvelé en 2019 : https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois Panneaux d'information renouvelés en 2018-2019	Manque de temps pour pour la lettre d'information, la veille sur les expositions, l'azuré, et la diffusion du plan de gestion simplifié.	Maintien en priorité 2 : a minima il serait nécessaire de mettre à jour régulièrement le site internet; le reste sera fait en fonction du temps disponible	2
613	Veiller à ce que la réglementation de la réserve naturelle soit mentionnée sur les documents rédigés par toutes structures	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Communications directes ou indirectes dans le cadre du tour de France Contacts avec les sites de randonnée partagés pour une prise en compte de la réglementation Intégration de la RNBC dans la démarche qualité attitude du PNRBV	Manque de temps pour aller voir régulièrement les acteurs du tourisme. Un gros travail serait nécessaire sur les publications papier ou internet en matière de randonnée; mais c'est une activité très chronophage.	Maintien en priorité 3 : a minima il serait nécessaire de s'assurer de la présence d'une information minimum réserve (plaquette d'info) dans les OT; pour les aspects en lien avec internet, cette action peut être mise en oeuvre à l'opportunité de demande de stage	3
OMT 62	Echanger avec les publics pour développer l'appropriation locale										
621	Organiser des actions pédagogiques en partenariat avec les professionnels de l'éducation à l'environnement	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Quelques sorties "techniques" réalisées chaque année par les gestionnaires (AgroParisTech, BTS, lycée agricole, Université...)	Manque de financement pour mener des actions auprès des écoles primaires/colleges/lycée.	basculer en priorité 3 : Les gestionnaires seront moteurs dans la recherche de financement pour la mise en œuvre de cette action	3
622	Aller à la rencontre des acteurs locaux pour les sensibiliser aux enjeux de la réserve naturelle	2	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Quelques rencontres organisées dans le cadre de la veille réglementaire Participation active pour les films France 3 et préambule tour de France Participation à la fête de la transhumance...; Informations internes ONF et PNRBV chaque année	Manque de temps et d'opportunité pour rencontrer plus d'acteurs locaux Action transversale (beaucoup d'acteurs rencontrés dans le cadre des actions 613 et 423)	maintien en priorité 2 : a minima prévoir d'aller voir les nouveaux maires et leurs conseils municipaux en 2020/2021	2

L'état d'avancement des actions de l'OLT6 est très variable. Pour autant l'action la plus importante, qui est le renforcement et l'entretien de la signalétique (611), a été bien menée au prix d'un effort soutenu et constant des gestionnaires sur 5 ans. L'obtention d'un budget exceptionnel en 2019, débloqué directement par le ministère de l'environnement, a permis le renouvellement des panneaux d'information « format A0 » présents aux abords de la réserve naturelle. Le site internet a également été entièrement repensé dans une démarche de mutualisation avec les autres RN du massif vosgien. Mais, le manque de temps n'aura pas permis : de faire vivre correctement les outils de communication existants, d'entretenir directement les liens avec l'ensemble des acteurs du tourisme, et ni d'aller à la rencontre de nombreux acteurs locaux. A minima une communication interne ONF et PNRBV est réalisée régulièrement. Les rencontres, les mentions de la réserve naturelle dans des documents se font essentiellement au coup par coup à la demande des acteurs et professionnels, ou à la faveur de projets communs

Aucune action pédagogique d'envergure n'a été menée sur cette période de 5 ans.

➤ **EVOLUTION :**

Action 621 : passage en priorité 3 au lieu de 2. Depuis 2009, l'utilisation de crédits réserve à des fins d'actions pédagogiques n'est plus possible. La recherche de financement « autre » est donc nécessaire pour mettre en œuvre cette action. L'expérience nous a montré que cette quête est assez compliquée. Il y a eu peu d'opportunité depuis la création de la réserve naturelle. Des programmes mis en œuvre sur le massif vosgien ces dernières années qui pouvaient financer des actions de pédagogies (PNA Tétras ou Quiétude attitude par exemple) ont exclu systématiquement la RNBC faute de financements franc-comtois ! Les gestionnaires sont conscients de l'intérêt d'une telle action notamment sur le public scolaire. Ils resteront donc à l'affût de financement potentiel. L'Opération Grand Site de France porté par le PNRBV pourra peut-être apporter des moyens pour cette action...

➤ **POINT DE VIGILANCE :**

Il est peu probable que les gestionnaires aient plus de ressources (temps et budget) à consacrer à cet OLT sur la deuxième partie du plan de gestion, mais ils font le choix de se fixer quelques « minima à atteindre », comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

3.7 - Préserver les autres patrimoines

Objectifs et Actions	Priorité	Evaluation administrative à 5 ans de l'opération						nouvelle priorité			
		Taux de réalisation de l'opération									
							actions menées	commentaires	perspectives 2020-2024		
OLT7	Préserver les autres patrimoines										
OMT 71	Préserver les patrimoines historique, culturel, paysager et géologique										
711	Faire intégrer des clauses de préservation du patrimoine bâti (et des vestiges) et géologique dans le cadre de la gestion courante (agriculture, sylviculture)	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Prise en compte des pillow lavas, des ruines au Beurey Visite et localisation des 2 mines d'Auxelles-Haut Prise en compte du patrimoine bâti dans les conventions de pâturage	veille	maintien en priorité 3 : cette action nécessite une veille	3
712	Rationaliser, aussi souvent que possible, les signalétiques sur la réserve naturelle en lien avec la préservation du paysage et la réglementation du site classé	3	0% - 25%	25% - 50%	50% - 75%	75% - 100%	100%	Travail au Ballon de Servance avec le CD 70 sur la matérialisation du GR Intégration paysagère du refuge Sailley Travail en lien avec le fort du Ballon de Servance (toit végétal, portail d'entrée, peintures...)	Prêter plus attention à la réglementation et au périmètre du site classé du Ballon d'Alsace	maintien en priorité 3 : Vigilance sur le balisage lié aux manifestations sportives qui doit être temporaire et non permanent	3

Quelques actions ont été menées sur le thème de la préservation de particularités archéologiques, géologiques, historiques et paysagères. Ces actions se font au coup par coup au fil des opportunités. Un travail de veille continuera d'être mené sur la suite du plan de gestion.

4. Synthèse

Après ce travail d'évaluation, nous pouvons dire que le travail engagé va dans le bon sens et avance plutôt bien. Sur ce grand territoire, un certain nombre d'action sont bien en place :

- La **connaissance du patrimoine naturel s'est structurée et a progressé** ; les gestionnaires continuent à s'intégrer dans les milieux naturalistes et scientifiques, permettant des échanges toujours plus constructifs,
- **Les espèces végétales patrimoniales font l'objet de toutes les attentions,**
- Si toutes les **espèces faunistiques patrimoniales** ne sont pas encore suivies, **leurs milieux de vie sont systématiquement gérés et protégés en leur faveur,**
- **La gestion forestière a bien intégré les enjeux de biodiversité et de qualité de l'habitat,**
- **La lisibilité de la réserve sur le terrain a beaucoup évolué** pour atteindre un bon niveau et une base solide et stable de signalétique,
- **La mission de police s'est bien insérée dans l'esprit du grand public,** et les compétences pour sa mise en œuvre sont bien en place.

Le travail d'évaluation laisse apparaître quelques faiblesses notamment en termes de suivis de certaines espèces qui pourront être corrigées dans la deuxième partie du plan.

Par ailleurs, les questions de budget disponibles reviennent régulièrement dans ce bilan. Si les attributions pour les études et travaux entre 2015 et 2019 sont correctes, les gestionnaires identifient une difficulté d'organisation. En effet, un certain nombre d'actions dans cette première partie du plan ont pu être mises en œuvre grâce à des crédits exceptionnels ou des rallonges budgétaires arrivés en cours, voir en fin d'année. Au-delà du fait que cela rend difficile la programmation annuelle, cela multiplie également le temps administratif nécessaire à l'attribution.

En conclusion, le niveau d'avancement des actions et la pertinence de les mener à terme, nous incitent à garder cette trame de travail pour les 5 années à venir. Ainsi, les OLT et OMT tels qu'ils ont été définis dans ce plan nous semblent toujours pertinents dans leur définitions et leur ordre d'apparition.

Pour autant, nous pressentons que des changements seraient à envisager à court terme :

- D'une manière plus générale, les gestionnaires constatent que **les enjeux sur la faune et la flore vont s'accroître d'ici la fin du plan de gestion** : les listes rouges, principaux outils d'aide à la caractérisation de ces enjeux, s'étoffent de plus en plus, et certaines espèces communes hier seront menacées demain. La responsabilité en termes de conservation de la faune, la flore et des habitats de la RNBC augmente d'année en année.
- **Quelle doit être la place du grand tétras dans le plan de gestion de la RNBC** : maintenir un OLT spécifique à l'espèce Grand tétras ou intégrer l'espèce à l'intérieur de l'OLT1 au même titre que d'autres espèces rares ? Malgré la situation de l'espèce sur la RNBC, les gestionnaires ne souhaitent pas remettre en cause pour le moment le positionnement défini en 2015. La révision du plan de gestion en 2024 sera le moment de se poser ces questions en lien avec les experts de l'espèce, le comité consultatif et le CSRPN.
- Plusieurs espèces gravement menacées à l'échelle du massif vosgien font l'objet de réflexion à court terme : lynx boréal, grand tétras, gélinotte des bois... Des programmes régionaux, nationaux ou étrangers émergent sur des questions de **réintroduction, de renforcement, de translocation** d'espèces. La RNBC, de par sa position géographique et son niveau élevé de protection a **vocation à se positionner en site d'accueil et d'expérimentation.**
- De même, d'autres projet à l'échelle du massif ou inter massif émergent en lien avec le **réchauffement climatique.** La taille du massif forestier de la réserve et le dispositif conséquent de suivi de la forêt (PSDRF) sont des éléments qui peuvent positionner la réserve comme site pilote dans des projets de grande ampleur tel que l'observatoire des forêts sentinelles (RNF) ou encore l'observatoire des milieux (PNRBV)... Des choix seront à faire sur l'intérêt ou pas pour la RNBC de contribuer à tel ou tel projet, et en fonction du temps disponible.

En ce qui concerne ces 2 derniers points, il conviendrait d'avoir une **nouvelle action dans le plan de gestion concernant une veille sur les politiques en faveur des espèces et des habitats.** Cette action est proposée dans l'échéancier des 5 prochaines années.

5. Nouvel échéancier

➤ QUELQUES ELEMENTS DE COMPREHENSION :

- Un nombre de jour de travail prévisionnel par action et par année est proposé sur la base des conclusions et perspectives de l'évaluation. Le total par année est contraint à un effectif de deux personnels à temps plein affecté à la gestion de la réserve, soit 400 jours par an.
- Pour la colonne « études et travaux », nous proposons de partir sur la même base prévisionnelle que 2015-2019 ; c'est à dire une dotation de 17500 € en moyenne annuelle. Cette base est issue du référentiel méthodologique de 2009 du ministère concernant les dotations budgétaires des réserves naturelles nationales. Concernant la surveillance, il est proposé de maintenir un nombre théorique (minimum) à 20 jours de tournées de surveillance par an sur la RNBC (5 réalisées par les gestionnaires en binôme, les 15 autres par l'ONF sous réserve de financement). Les 17000 € de tournée de surveillance annuelle financés à l'ONF sont également inclus dans la colonne étude et travaux.
- Ces dernières années, le temps passé par les gestionnaires à des tâches de gestion administrative et financière est en augmentation. Jusqu'à présent le temps passé à ce travail était réparti de manière proportionnelle dans chaque action du plan lors du bilan annuel. Ce travail correspond essentiellement à des tâches de recherche de financement, formalisation des demandes de subventions, justification de l'utilisation des crédits, rédaction du rapport d'activité, rédaction des documents d'évaluation, préparation des comités consultatifs. Sur la base de l'expérience des premières années du plan, nous proposons pour le nouvel échéancier, d'afficher une ligne en dehors de celle des actions, à proportion de 50 jours annuels au total.
- Une autre nouvelle action concerne la « veille sur les politiques en faveur des espèces et des habitats », il est proposé d'y afficher 6 jours de travail par ans pour les 2 gestionnaires, ce chiffre pouvant varier fortement selon les opportunités.

➤ L'ECHEANCIER PREVISIONNEL 2020-2024

Objectifs et actions	Actions	Priorité	Gestionnaire coordinateur	Planification																	
				2020 *		2021		2022		2023		2024									
				Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux								
OLT 1	Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à forte valeur patrimoniale (faune, fonge, flore)																				
OMT 11	Suivre et préserver les espèces rares et/ou menacées en cohérence avec leur aire de présence sur le massif vosgien (hors grand tétras)																				
111	Réaliser les suivis des papillons de jour sur le Rossely et le Ballon de Servance et des espèces remarquables d'odonates et d'orthoptères	1	PNRBV	10		6		16				15								16	
112	Mener des prospections, inventaires ou suivis sur les espèces d'oiseaux patrimoniales de la réserve naturelle	1	PNRBV	10		10		12				12								14	
113	Réaliser le suivi et assurer la préservation des 4 espèces végétales suivantes : Lycopode des Alpes, Lycopode inondé, Polystic de Braun, Orchis blanchâtre	1	PNRBV	5		6		12				10								12	
114	Répertorier les stations des 7 espèces végétales de niveau 2 et appliquer une gestion qui leur est favorable	2	PNRBV	3		2		10				8								12	
OMT 12	Assurer une gestion conservatoire des chaumes, plains et prairies																				
121	Suivre l'évolution de la végétation des milieux prairiaux	1	PNRBV	6		3		2				2								6	
122	Elaborer et mettre en œuvre un document de gestion conservatoire pour le site du Ballon de Servance	1	PNRBV	17		2		4				4								4	
123	Continuer la prospection faunistique, fongique et floristique sur l'ensemble des chaumes, plains et prairies, pour, le cas échéant, adapter la gestion	3	PNRBV	1		5		4				4								4	
124	Mettre en œuvre une gestion pastorale et/ou des actions de génie écologique permettant le maintien de l'ouverture des chaumes, plains ou prairies	1	PNRBV	9		2		8	5500			8								8	3000
OMT 13	Assurer une gestion conservatoire des milieux tourbeux et de leur bassin versant																				
131	Mettre en œuvre et renouveler le plan de gestion des tourbières du Rossely	1	ONF	15		1		10				20	2500							6	
132	Suivre l'évolution des habitats tourbeux d'intérêt communautaire prioritaire	terminé	ONF	0		0		0				0								0	
133	Continuer la prospection faunistique, fongique et floristique sur l'ensemble des sites tourbeux, pour, le cas échéant, adapter la gestion	2	ONF/PNRBV	2		0		4				8	3000							4	
134	Mener des actions de gestion des sites tourbeux en fonction de leur évolution et de l'amélioration de la connaissance	1	ONF	2		0		12	5000			6								6	
OLT 2	Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier																				
OMT 21	Favoriser, sur l'ensemble du massif forestier, la représentation des stades sylvigénétiques terminaux ou des arbres à forte valeur écologique																				
211	Négocier, si nécessaire, avec les propriétaires et leurs gestionnaires les niveaux de maintien de bois mort et d'arbres à forte valeur écologique	2	ONF	3		2		4				4								4	
212	Mettre en place des îlots de sénescence	2	PNRBV	3		2		2				2								2	
OMT 22	Appliquer une sylviculture favorable à la biodiversité																				
221	Elaborer des consignes et échanger sur les techniques d'exploitation en amont du martelage de manière collégiale	1	ONF	18		8		10				10								10	
222	Porter à la connaissance des propriétaires et de leurs gestionnaires, les enjeux environnementaux et la réglementation sur les parcelles prévues en coupe	1	ONF	2		2		2				2								2	
223	S'impliquer à chaque révision d'aménagements forestiers et plans simples de gestion pour une cohérence avec le plan de gestion de la réserve	1	ONF	10		0		8				8								0	
OMT 23	Suivre l'état de conservation des habitats forestiers																				
231	Mettre en œuvre le 2ème passage du protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières	1	ONF/PNRBV	54		200	7000	29				0								0	
232	Améliorer la connaissance des habitats forestiers marginaux d'intérêt communautaire prioritaire (tiliaies, érablaies, ripisylves, éboulis boisés...)	3	ONF	0		0		4				4								10	
233	Evaluer l'effet réserve naturelle en comparant les résultats de la réserve naturelle des Ballons Comtois avec ceux hors réserve	3	ONF	0		4		8				10	3000							12	
OMT 24	Minimiser les impacts des infrastructures et des activités humaines existantes par un entretien et une utilisation cohérents avec les objectifs de la réserve naturelle																				
241	Encadrer l'utilisation et l'entretien des infrastructures humaines existantes (refuges, ligne EDF, TDF, RD 16...)	2	ONF	4		2		4				4								4	
242	Recenser et le cas échéant lutter contre les espèces invasives	2	ONF/PNRBV	4		2		4				4								4	
OLT3	Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois, en tant que noyau vosgien de population																				
OMT 31	Assurer la quiétude des zones vitales																				
311	Obtenir, le plus souvent possible, l'application de la période de quiétude (15 décembre-14 juillet)	2	ONF/PNRBV	2		2		2				2								2	
312	Adapter l'activité de chasse aux enjeux de quiétude	1	ONF	4		2		2				2								2	
OMT 32	Préserver et améliorer des habitats (potentiellement) favorables																				
321	Accompagner la mise en œuvre d'une sylviculture favorable au grand tétras sur l'ensemble de la réserve naturelle	2	ONF	2		2		4				4								4	
322	Réaliser des actions d'amélioration de l'habitat des tétraonidés	2	ONF	0		2	6500	10				6								5	
OMT 33	Connaître et suivre l'espèce et son habitat																				
331	Suivre annuellement la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois	2	ONF/PNRBV	16		6		10				10								10	
332	Evaluer la qualité de l'habitat d'espèce du grand tétras à l'échelle de l'ensemble de la réserve naturelle	3	ONF	0		0		0				16								16	3000

Objectifs et actions	Actions	Priorité	Gestionnaire coordinateur	Planification										
				2020 *		2021		2022		2023		2024		
				Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux	Nombre de jours	Etudes et travaux	
OLT4	Maîtriser la fréquentation													
OMT 41	Etablir et actualiser la politique d'accueil sur le massif des Ballons Comtois													
411	Réactualiser et mettre en œuvre le schéma d'organisation des fréquentations non motorisées et rationaliser la circulation des véhicules à moteur	1	ONF/PNRBV	10		2		6		6		10		
412	Définir et mettre en œuvre un cahier des charges pour l'organisation des manifestations sportives	1	PNRBV	3		2		4		4		4		
413	Accompagner les projets favorisant la fixation du public à la périphérie de la réserve naturelle	2	PNRBV	5		1		6		6		6		
OMT 42	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle													
421	Définir une politique pénale, en collaboration avec l'ensemble des services de police et de justice	2	ONF	10		1		1		1		1		
422	Elaborer et mettre en œuvre un programme annuel de surveillance	1	ONF	20	11 825	12	17000	20	17000	20	17000	20	17000	
423	Veiller à l'application des textes réglementaires en vigueur sur le territoire de la réserve naturelle et les actualiser si nécessaire	1	ONF	40		30		30		30		30		
OLT5	Connaître le patrimoine naturel de la réserve & favoriser la recherche fondamentale													
OMT 51	Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle de la réserve naturelle													
511	Mener des inventaires sur au minimum 3 groupes taxonomiques : champignons (y compris lichens), mousses, chiroptères, oiseaux, insectes saproxyliques, papillons de nuit	2	PNRBV	10	4900	0		0		10	5000	0		
512	Mener des inventaires permettant d'améliorer la connaissance liée aux cours d'eau	1	ONF/PNRBV	4		0		2		10		16	6000	
513	Améliorer la connaissance des habitats non cartographiés dans l'étude CAEI de 2009	3	ONF/PNRBV	0		0		6	3000	0		0		
514	Accompagner les démarches d'amélioration de la connaissance des espèces et des habitats proposées par toutes structures	3	PNRBV	8		2		6		6		6		
OMT 52	Organiser les données naturalistes et la connaissance													
521	Mettre à jour les bases de données naturalistes et SIG et être moteur dans la récolte des données à l'échelle de la réserve naturelle	1	ONF/PNRBV	20		5		16		16		10		
522	Organiser les échanges de données naturalistes avec les différents partenaires et les valoriser	2	PNRBV	2		2		8		8		8		
OLT6	Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve													
OMT 61	Informers les publics de l'existence et des enjeux de la réserve naturelle													
611	Entretien et renforcer la signalétique de la réserve naturelle sur le terrain	1	ONF/PNRBV	24	1450	8	4000	16	4000	16	4000	16	2500	
612	Faire vivre les outils de communication existants	2	PNRBV	3		2		8		8		12	2000	
613	Veiller à ce que la réglementation de la réserve naturelle soit mentionnée sur les documents rédigés par toutes structures	3	ONF/PNRBV	3		2		4		4		4		
OMT 62	Echanger avec les publics pour développer l'appropriation locale													
621	Organiser des actions pédagogiques en partenariat avec les professionnels de l'éducation à l'environnement	3	PNRBV	1		0		2		2		2		
622	Aller à la rencontre des acteurs locaux pour les sensibiliser aux enjeux de la réserve naturelle	2	ONF/PNRBV	9		2		8		8		16	1000	
OLT7	Préserver les autres patrimoines													
OMT 71	Préserver les patrimoines historique, culturel, paysager et géologique													
711	Faire intégrer des clauses de préservation du patrimoine bâti (et des vestiges) et géologique dans le cadre de la gestion courante (agriculture, sylviculture)	3	ONF	0,5		0		2		2		2		
712	Rationaliser, aussi souvent que possible, les signalétiques sur la réserve naturelle en lien avec la préservation du paysage et la réglementation du site classé	3	PNRBV	1		0		2		2		2		
811	Veille sur les politiques en faveur des espèces et des habitats	2	ONF/PNRBV	/		6		6		6		6		
812	Gestion budgétaire et administrative	1	ONF/PNRBV	/		50		50		50		50		
	* L'échéancier de l'année 2020 a été réalisé sur la base de la dotation attribuée par la DREAL BFC (il ne s'agit pas d'un budget prévisionnel mais d'un budget réel)	total	total	375,5	18175	400	34500	400	34500	400	34500	400	34500	